GRENOBLE ALPES iSÈRE AÉROPORT

POWERED BY VINCI AIRPORTS

Compte-rendu annuel 2023 de l'activité opérationnelle du

SDRA

Service de Prévention du Risque Animalier.

SPPA
GRENOBLE-ISERE
AEROPORT INTERNATIONAL

Qu'entend-on par péril animalier ?

Le péril animalier désigne la présence d'animaux, c'est-à-dire d'oiseaux et d'autres animaux, tant sauvages que domestiques, susceptibles de causer des dommages aux aéronefs.

Le risque lié au péril animalier dépend de la taille et du comportement des animaux, ainsi que de leur nombre et de leur proximité par rapport aux aéronefs pendant les différentes phases de vol.

Par exemple sur l'aéroport de Grenoble Alpes Isère le QFU principal est le seuil 09, lors du changement de QFU pour des raisons météo, les oiseaux peuvent être surpris et entrer en collision avec un aéronef.

Le contexte historique.

Le premier impact d'oiseau avec un aéronef pourrait dater du 07 septembre 1905, et le premier décès lié à un impact d'oiseau le 03 avril 1912.

L'impact d'oiseaux le plus connu, certainement à ce jour est celui du 15 janvier 2009. Un Airbus A320 a heurté une volée de Bernaches du Canada à New-York juste après le décollage, obligeant le pilote a effectué un atterrissage d'urgence sur le fleuve Hudson.

Les principes fondamentaux de la gestion du péril animalier.

La gestion du péril animalier aux aérodromes a pour objectif de réduire le risque d'impacts d'animaux par la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées.

Pour cela, il est nécessaire d'évaluer le niveau de risque pour chaque espèce présente sur la plateforme, dans un périmètre riverain et un périmètre élargi.

La gestion des habitats, la connaissance des facteurs d'attractivité, l'importance de la compréhension du comportement des animaux.

Le rôle des agents de prévention du risque animalier est d'analyser et de comprendre les réactions probables des animaux sur la plateforme, afin de mettre en place la ou les techniques de dispersion, de minimiser leur présence aux abords des pistes pour réduire le risque de collision avec un aéronef.

C'est pourquoi au travers des patrouilles sur l'ensemble de la zone d'aérodrome, des observations réalisées et des analyses qui en découlent. Les agents de prévention peuvent mettre en place des techniques variés pour assurer la sécurité des vols sur les phases critiques d'atterrissage et de décollage.

Ce peut être des :

- Des moyens pyrotechniques d'effarouchement,
- Des dispositifs acoustiques d'effarouchement,
- Des accessoires visuels d'effarouchement,
- Des actions de piégeage,
- Etc.

L'activité opérationnelle du SPRA de Grenoble Alpes Isère : Année 2023.

1. Choc animalier :

En 2023, il y a eu 12 chocs animalier sur l'aéroport de Grenoble Alpes Isère.

Année 2023 : Collision animalière								
N°	Date	heure	Période	Phase de vol	Espèces animales	Taille	Poids	Partie heurté /aéronef
1	7-janv.-23	11h28	Jours	Approche	Inconnue	Petit	0gr	Ailes / Rotor
2	4-févr.-23	10h51	Jours	Décollage	Buse Variable	Moyenne	200gr	Inconnue
3	9-mars-23	17h40	Jours	Atterrissage	Buse Variable	Moyenne	200gr	Helices
4	19-mars-23	14h20	Jours	Inconnue	Inconnue	Petit	0gr	Fuselage
5	20-avr.-23	09h29	Jours	Descente	Inconnue	Petit	0gr	Pare-brise
6	9-juin-23	09:40	Jours	Décollage	Corneille noire	Moyenne	150gr	Train
7	14-juil.-23	18h35	Jours	Descente	Inconnue	Petit	0gr	Fuselage
8	8-août-23	14h38	Jours	Croisière	Inconnue	Petit	0gr	Inconnue
9	8-sept.-23	20h40	Crépuscule	Atterrissage	Inconnue	Petit	0gr	Inconnue
10	11-nov.-23	18h45	Nuit	Décollage	Héron Cendré	Grande	1250gr	Helices
11	16-déc.-23	h38	Jours	Décollage	Buse Variable	Grande	350gr	Fuselage
12	23-déc.-23	14h42	Jours	Roulage	Buse Variable	Grande	345gr	Fuselage

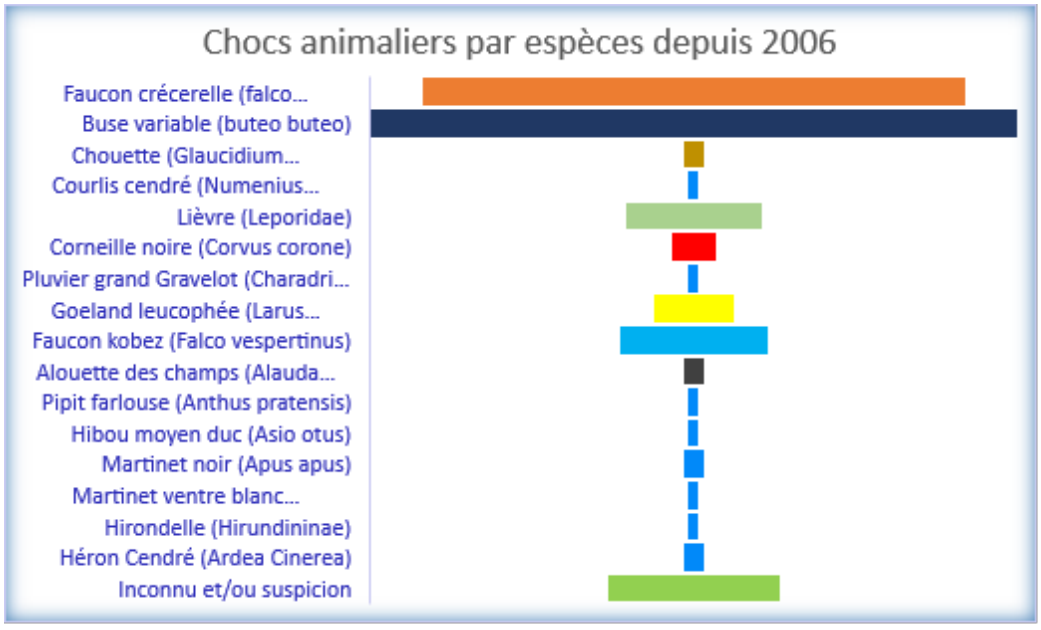

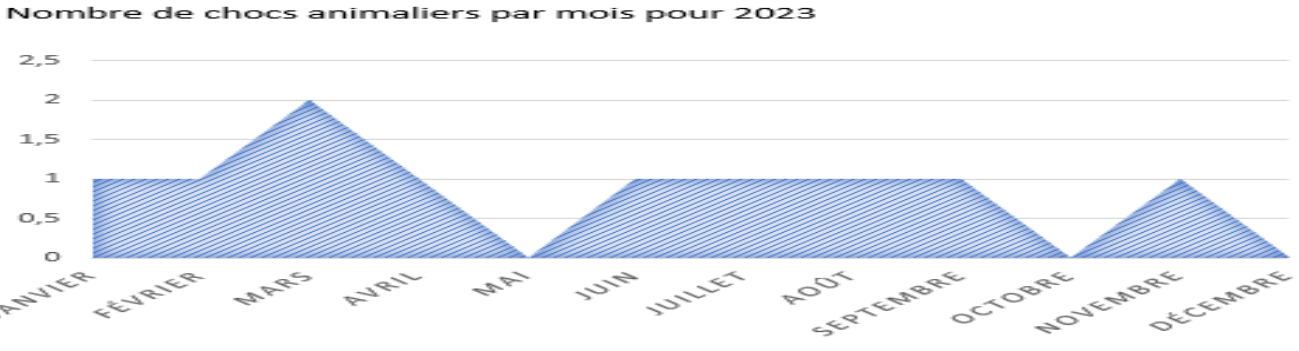

Choc aviaire du 09 Mars 2023
Buse Variable vs TB20

Choc aviaire du 11 Novembre 2023
Héron Cendré vs EC145

Choc aviaire du 19 Mars 2023
B737 vs oiseau non identifié

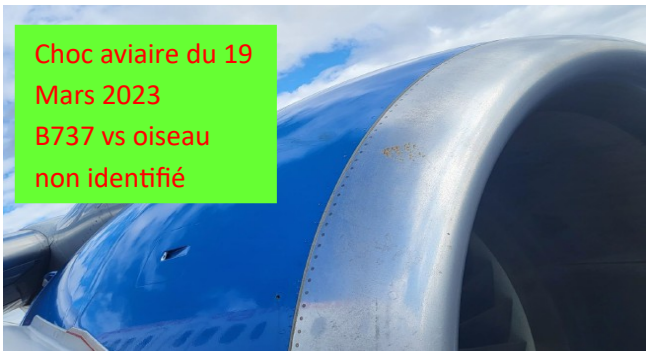

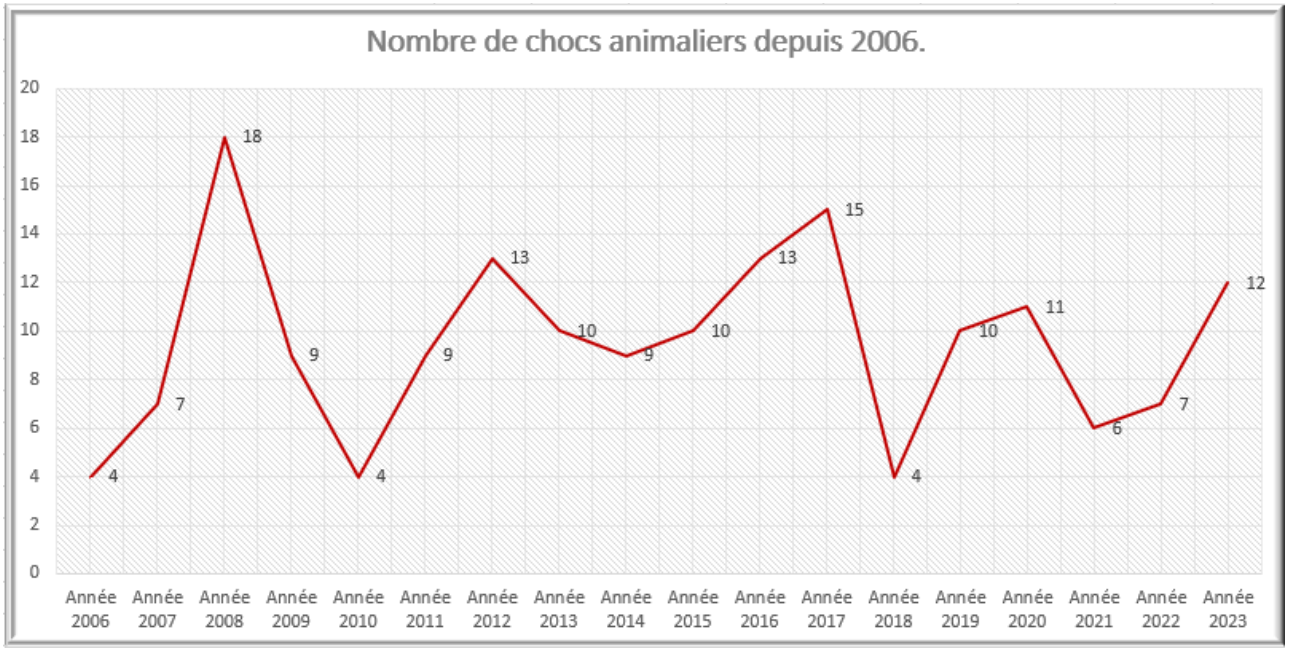

2. Récupération d'animaux vivants ou morts :

Sur l'année 2023, c'est **4 animaux** morts qui ont été ramassé par le SPRA :

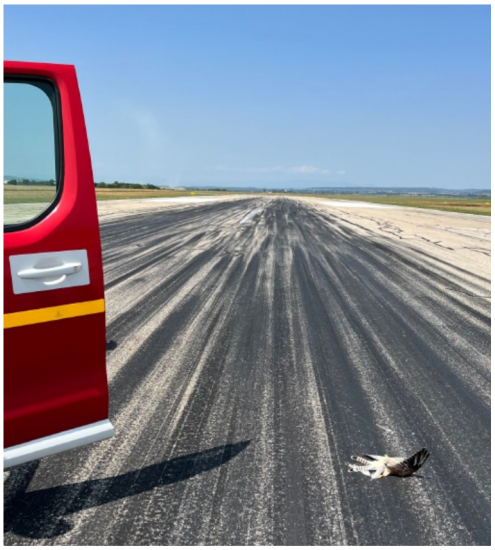

- 2 Oiseaux : Buse Variable
- 2 lièvres.

Et le SPRA a porté assistance à **4 oiseaux** blessés :

- 1 Corneille noire,
- 1 Faucon Crécerelle,
- 1 Chouette Effraie,
- 1 Buse Variable.

L'ensemble de ces espèces ont été emmenés soit chez un vétérinaire local, soit au centre de soin pour animaux « Le Tichodrome ».

3. Destruction d'hyménoptères :

11 missions pour destruction d'hyménoptère ont été réalisé dans le cadre principalement de la sécurité aux travail du personnel de l'aéroport.

A noter que pour l'année 2023, aucune action de prélèvement d'espèce n'a été réalisé.

Analyse du risque animalier.

Tableau évaluation des risques animaliers

	Probabilité				
Gravité	**Très élevée**	**Elevée**	**Modérée**	**Faible**	**Très Faible**
Très élevée	4 espèces				3 espèces
Elevée					
Modérée					
Faible					
Très Faible			Courlis cendré, Étourneau sansonnet	6 espèces	26 espèces

Niveau de risque animalier

Niveau de danger	Nombre d'animaux
Intolérable	4
Tolérable	3
Acceptable	34

Evolution taux de collision

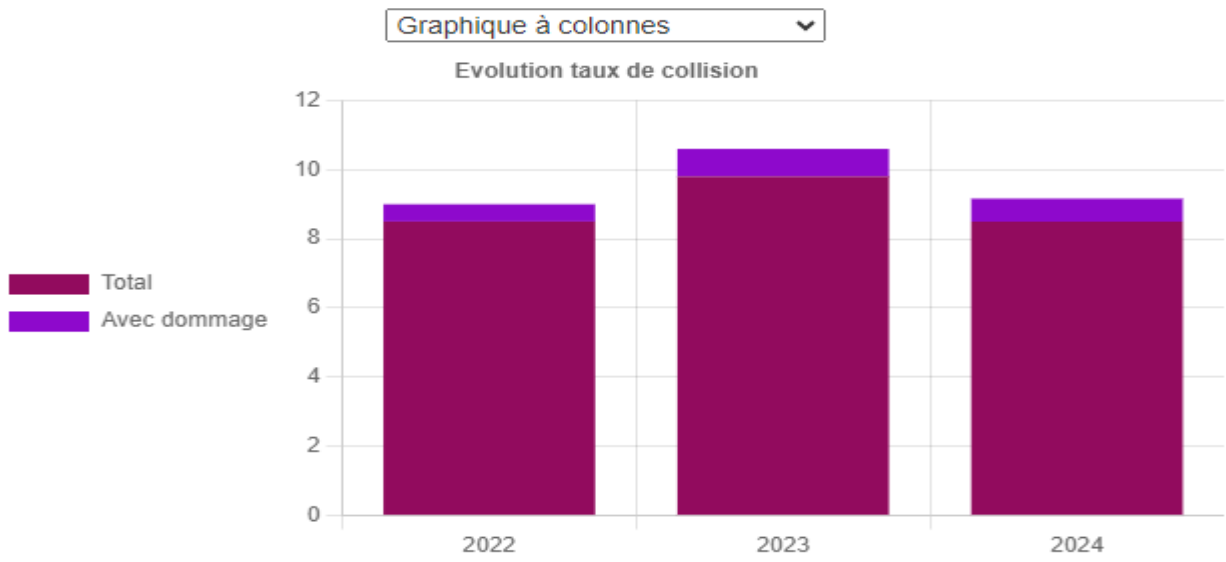

Partenariat avec la LPO.

Dans le cadre du partenariat entre l'aéroport de Grenoble Alpes Isère et la LPO, de nombreuses actions et échanges sont réalisées tout au long de l'année 2023 :

- La rédaction du document de cadre de gestion :
  - Enjeux écologiques.
  - Fiches d'actions.
  - Cartographie.
- Le rapport d'activité du suivi écologique :
  - Synthèse des 3 dernières années.
- Le suivi mensuel de :
  - L'Avifaune.
  - Botanique.
  - L'herpétofaune.
  - L'entretien des parcelles.
- La formation des agents du SPRA : (2 à 3 heures de formation spécifique)
  - Le 25 janvier 2023
  - Le 28 novembre 2023

Pour l'année 2023 c'est 2677 données récoltés :

- 118 espèces identifiées.
- 10435 individus dénombrés.
- 1 espèce botanique identifiée et protégée en Isère : Dianthus Armeria.
-